

Tolérées par nécessité **Les canadiennes en uniforme (1939-1945)**

Edwidge Munn

Number 43, Fall 1995

Guerres et paix

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/8777ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

ISSN

0829-7983 (print)

1923-0923 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Munn, E. (1995). Tolérées par nécessité : les canadiennes en uniforme (1939-1945). *Cap-aux-Diamants*, (43), 46–49.



TOLÉRÉES PAR NÉCESSITÉ

LES CANADIENNES EN UNIFORME (1939-1945)

par Edwidge Munn

QUAND VIENT LE TEMPS D'ÉVOQUER LES DURS ÉVÉNEMENTS des années 1939-1945, Clio n'a d'yeux que pour les batailles et les gestes d'éclat. On a commémoré les débarquements de Dieppe et de Normandie, la libération de la Hollande et le jour de la Victoire en Europe, mais dans toute cette remémoration de la participation du Canada à la guerre, où sont donc passées les femmes? Elles étaient quand même presque 50 000 à avoir servi dans les rangs, tant au Canada qu'outre-mer. Il est vrai que la majorité d'entre elles travaillaient dans les coulisses de l'action, ce qui est moins dangereux et conséquemment moins glorieux que d'essuyer le feu de l'ennemi. Ce n'est toutefois pas une raison pour minimiser l'effort de guerre de ces femmes-soldats qui, pour différents motifs, ont choisi volontairement d'endosser l'uniforme. Ne serait-ce que pour avoir bravé les préjugés de l'époque, ces femmes

auraient sans doute mérité une médaille de courage.

Lorsque la guerre éclate en septembre 1939, on voit surgir partout au pays des groupes paramilitaires organisés par et pour des femmes. L'armée ne veut pas d'elles? Qu'à cela ne tienne, elles serviront par voie détournée. La Colombie-Britannique, l'Alberta, la Saskatchewan, l'Ontario, le Québec et la Nouvelle-Écosse comptent au moins chacune un corps de réserve féminin. Toutes ces femmes qui se sont spontanément embrigadées - il y en a environ 7 000 - souhaitent contribuer à l'effort de guerre en offrant des services de toutes sortes à l'armée.

L'armée admet les femmes

C'est en partie pour encadrer ces organisations et pour canaliser leur énergie que le ministère de la Défense, après avoir tergiversé pendant un certain temps, décide d'admettre les femmes

Parade d'une division de militaires de la marine royale canadienne à Londres, le 1^{er} juillet 1945. (Archives nationales du Canada, PA-128942).

dans l'armée. L'aviation est la première des trois armes à ouvrir ses rangs aux femmes : le 2 juillet 1941 est officiellement créée la section féminine du Corps d'aviation royal canadien. Le 31 août 1941, un décret du Conseil privé autorise la formation de la division féminine de l'armée canadienne, mieux connue sous son acronyme anglais «CWAC» (Canadian Women's Army Corps). La marine royale canadienne se fera encore un peu tirer l'oreille et n'acceptera la mise sur pied d'une division de femmes que le 31 juillet 1942.

Les conditions d'enrôlement sont les suivantes :

- avoir entre 21 ans et 45 ans (l'âge minimum sera par la suite ramené à 18 ans);
- présenter un dossier médical satisfaisant;
- être citoyenne britannique;
- ne pas avoir d'enfants à charge.

Celles qui désirent joindre les rangs de l'aviation doivent en plus fournir un certificat de naissance et quatre lettres de recommandation.

Bien sûr, il n'est pas question que les femmes manient le fusil et aillent au front, car tuer, estime-t-on à l'époque, demeure une «tâche réservée au sexe mâle». Les femmes occuperont plutôt des postes de soutien administratif et technique, et seront, entre autres, comptables, commis, sténographes, téléphonistes, télégraphistes, assistantes de laboratoire, infirmières, mécaniciennes, dessinatrices et chauffeurs d'ambulance. En fait, elles remplacent les hommes pour que ceux-ci puissent aller se battre en Europe. L'armée se rend compte très vite qu'elle n'y perd pas au change; dans l'exécution de certaines tâches habituellement réservées aux hommes, les femmes se montrent en effet plus minutieuses et plus adroites que leurs prédécesseurs. La plupart du temps cependant, les femmes sont cantonnées dans leur sphère d'emplois traditionnels : on leur confie volontiers la cuisine, le lavage et le nettoyage. Pour celles qui pensent avoir l'occasion d'apprendre et de pratiquer un nouveau métier, c'est la désillusion lorsqu'elles se retrouvent affectées aux unités de buanderie. Plusieurs femmes ambitieuses et douées ont vainement entretenu l'espoir de devenir pilote ou membre d'équipage. Elles auraient dû savoir que l'aviation appliquerait à la lettre son slogan publicitaire : «They serve that men may fly» (elles servent pour permettre aux hommes de voler).

La formation des trois divisions féminines de l'armée provoque un enthousiasme initial qui s'esouffle rapidement. L'armée s'inquiète, car au fur et à mesure que la guerre s'intensifie, elle a un besoin de plus en plus pressant de main-d'œuvre féminine. Cherchant à comprendre les causes de ce ralentissement dans le recrutement, elle commande deux sondages d'opinion, l'un auprès de la population canadienne, pour connaître son attitude face à la présence des femmes dans l'armée, l'autre auprès des militaires elles-mêmes, pour voir quels types de femmes s'enrôlent et pour quelles raisons elles le font. Les enquêtes révèlent que le public canadien accepte mal de voir des femmes porter l'uniforme; de façon générale, il juge que c'est une occupation peu distinguée pour une femme. Les jeunes filles, quant à elles, hésitent à renoncer aux plaisirs et au confort de la vie civile. Enfin, au sein même de l'armée, les militaires se montrent hostiles à l'enrôlement des femmes. D'autres facteurs expliquent aussi le peu d'empressement des femmes à servir dans les rangs. Les conditions salariales ne sont pas suffisamment intéressantes; à travail



Une «CWAC» devant une affiche de recrutement. (Archives nationales du Canada, PA-128215).

et à grade égaux, une femme gagne les deux tiers du salaire d'un homme. De plus, ses chances d'être promue à des postes de commandement sont rares. Petit détail qui a aussi son importance : l'uniforme n'est ni pratique ni attrayant.

Moralité douteuse?

Par ailleurs, partout au pays courent des rumeurs insidieuses sur la moralité des femmes militaires. L'armée apparaît comme un lieu de perdition

pour les jeunes filles. On colporte les commentaires suivants :

- «les CWACS sont recrutées surtout chez les femmes de petite vertu » (septembre 1942, province de Québec);
- «plus de 18 pour cent des militaires sont tombées enceintes depuis leur enrôlement» (octobre 1942, Toronto);



Des mécaniciennes de la division féminine de l'armée canadienne à l'œuvre dans un atelier de machinerie. Photo du 3 avril 1942.

(Coll. *Montreal Gazette*, Archives nationales du Canada, PA-108273).

- «le gouvernement a réservé un bâtiment spécial pour la naissance des enfants illégitimes» (décembre 1942, Winnipeg);
- «on m'a averti de ne pas louer ma chambre libre à une militaire, parce que ces femmes de l'armée ont toutes la syphilis» (décembre 1942, Westmount).

Inutile de préciser que de tels ragots nuisent énormément au recrutement des femmes. Appelée à analyser cette campagne diffamatoire, la Commission de l'information en temps de guerre constate qu'elle est surtout alimentée par les soldats eux-mêmes et par les civils scandalisés de voir des femmes s'intégrer dans l'armée. L'innovation choque et bouleverse les mentalités. Ces femmes qui s'enrôlent dévient de la «norme» et montrent qu'elles peuvent très bien se débrouiller seules hors du cercle familial et de l'autorité parentale. Dans son rapport, la Commission conclut philosophiquement que seul le temps arrangera les choses : tout comme la société a finalement accepté de donner le droit de vote aux femmes, de les voir fumer en public, porter des pantalons et monter à bicyclette, ainsi acceptera-t-elle également de les voir au sein de l'armée. Pour l'heure cependant, la Commission recommande que le ministère de la Défense nationale revoie sa stratégie de publicité en mettant

l'accent sur le sérieux et l'importance des responsabilités confiées aux femmes dans l'armée. La publicité devra mettre en lumière les sacrifices consentis par ces femmes en décrivant les rigueurs de la vie militaire; elle devra aussi s'adresser directement aux familles d'éventuelles recrues. C'est ainsi que l'on verra sur plusieurs affiches et annonces une jeune fille en uniforme entourée de sa famille ou recevant l'accolade d'un père souriant et fier.

L'armée ne fera pas que rectifier le tir de sa propagande; elle mettra aussi les journaux au pas en censurant les articles défavorables au recrutement des femmes; elle prendra des mesures disciplinaires contre son personnel trouvé coupable de dénigrer les femmes et de répandre de fausses rumeurs à leur sujet. Tenant compte également des observations faites à partir des deux sondages, elle hausse la solde des femmes jusqu'aux quatre cinquièmes de celle des hommes et offrent des allocations à celles qui ont des parents à charge.

Au Québec, où la conscription et le service militaire n'ont déjà pas bonne presse, il semble encore plus difficile de recruter des femmes. Les parades, les chars allégoriques, les campagnes publicitaires ne paraissent pas beaucoup émouvoir les Canadiennes françaises. Du haut de leur chaire, les curés n'incitent pas particulièrement les femmes à s'enrôler. La langue constitue certainement un obstacle de taille. Pour remédier à ce problème et faciliter l'intégration des Canadiennes françaises, on organise des cours d'anglais. Cela ne sera toutefois pas suffisant pour venir à bout des préjugés tenaces qu'entretient la population québécoise envers l'armée. Malgré cette ambiance peu propice au recrutement, des Canadiennes françaises s'enrôlent, souvent avec la bénédiction de leur famille. Un père préfère voir sa fille dans l'armée, où elle sera nourrie, logée et soignée, plutôt qu'à la manufacture. De telles considérations économiques ont sans doute beaucoup joué dans les prises de décision. Il ne faut pas non plus oublier que le pays sort à peine de la Crise et que l'armée peut offrir un encadrement socio-économique rassurant.

Motivations profondes

On affirme souvent que c'est par patriotisme que les femmes s'enrôlaient. Du moins, c'est ce que dit le discours officiel. Or, les témoignages recueillis auprès de nombreuses anciennes com-



Musique et char allégorique : on a tout essayé pour recruter des femmes.
(Archives nationales du Canada, PA-129078).

battantes indiquent que leurs motifs profonds étaient tout autre. Pour une jeune femme célibataire, la guerre offrait une chance unique de gagner un salaire relativement convenable, de quitter le milieu familial et de connaître du pays. L'aventure et le goût de l'action, voilà ce qui attirait le plus les futures militaires. Pas question de rester assise chez soi à tricoter des bas de laine pour les braves soldats qui se battaient outre-mer ! Plusieurs se présentaient au bureau de recrutement, même si elles n'avaient pas encore 18 ans. Comme elles n'avaient pas à fournir un certificat de naissance, il leur était facile de mentir et de cacher leur âge véridique.

Cette quête un peu romantique de l'aventure n'allait pas très loin et bien des nouvelles recrues ont été déçues. Une fois passé l'attrait de la nouveauté et une fois terminés les cours de formation, il ne restait que la monotonie du travail à accomplir. Pour encourager les femmes à s'enrôler, on leur faisait miroiter des emplois exceptionnels auxquels, en réalité, seule une poignée de femmes ont eu accès. De par leur métier, les infirmières militaires sont celles qui se sont le plus déplacées et qui ont été les plus près du front. On les retrouve entre autres en Afrique du Nord, en Italie, en France et en Hollande. La plupart des autres femmes qui se sont rendues outre-mer (il y en a eu environ 1 500) sont restées cantonnées à Londres, où elles ont connu les privations, les black-out et les bombardements allemands.

Retour à la vie «normale»

La fin de la guerre marque le retour à la vie «normale» : on remercie les femmes de leur effort de

guerre et on les renvoie poliment au foyer. Pour les militaires qui avaient pris goût à des emplois habituellement réservés aux hommes, la transition est pénible. Un officier, la capitaine Cornwall, qui était institutrice avant de s'enrôler, aurait souhaité rester dans l'armée, qui lui offrait beaucoup plus de défis que l'enseignement. Ces femmes de carrière, comme on les appellerait aujourd'hui, constituent toutefois des cas à part. La majorité des militaires considèrent qu'elles ont rempli leur contrat : elles s'étaient engagées à servir pour la durée de la guerre seulement et il est donc dans l'ordre des choses qu'elles reprennent les responsabilités matrimoniales et maternelles qui lui sont traditionnellement dévolues dans la société. Elles auront quand même prouvé qu'elles pouvaient exceller à l'extérieur du milieu familial. C'était déjà une première brèche dans la forteresse idéologique de l'époque qui préconisait le strict partage des tâches selon le sexe. ♦

Pour en savoir plus:

Les renseignements qui ont servi à rédiger ce texte sont tirés des deux rapports suivants conservés au Service historique du ministère de la Défense nationale à Ottawa :

- Report no. 15, Historical Section (G.S.) Army Headquarters. *The Canadian Women's Army Corps, 1941-1946* (1^{er} mai 1947).

- Report no. 68, Historical Section (G.S.) Army Headquarters. *«Manpower» problems of the Women's Services during the Second World War* (17 juin 1954).

Les lecteurs intéressés par le sujet pourront également consulter le livre de Geneviève Auger et de Raymonde Lamothe, *De la poêle à frire à la ligne de feu. La vie quotidienne des Québécoises pendant la guerre '39-'45* (Boréal Express, 1981).

Edwidge Munn est archiviste de référence aux Archives nationales du Canada.